

L'Après 2015 et les ODD



Nourrir les êtres humains, prendre soin de la planète

Mai 2015

**LA FAO ET LE PROGRAMME
DE DÉVELOPPEMENT POUR
L'APRÈS-2015**

RAPPORTS THÉMATIQUES



14
THÈMES

En bref

- Le droit à une alimentation suffisante est un droit de l'homme universel qui est réalisé lorsque chacun a accès à tout instant, physiquement et économiquement, à une alimentation adéquate, ou aux moyens de se la procurer, sans aucun type de discrimination.
- Malgré les progrès réalisés dans la réduction de la faim chronique, la malnutrition touche encore 795 millions de personnes dans le monde. Garantir un accès juste aux ressources, à l'emploi rural et aux revenus sont des éléments clés pour venir à bout de la faim et de l'insécurité alimentaire.
- Pour garantir la sécurité alimentaire, il importe de prendre des mesures à dimensions multiples, notamment l'amélioration de la gouvernance des systèmes alimentaires, un investissement inclusif dans l'agriculture et les zones rurales, dans les secteurs de la santé et de l'éducation, l'autonomisation des petits producteurs et le renforcement des mécanismes de protection sociale pour atténuer les risques.
- Nous pouvons mettre un terme à la faim et à l'insécurité alimentaire en une génération. Pour ce faire, des efforts plus concertés sont néanmoins nécessaires. Toutes les promesses envers l'éradication de la faim et de l'insécurité alimentaire doivent être traduites dans la mise en œuvre des politiques et des programmes, et la mobilisation des ressources financières suffisantes.
- La sécurité alimentaire étant définie et comprise selon ses quatre dimensions – disponibilité, accès, stabilité et utilisation – elle s'explique et se mesure mieux par un « ensemble d'indicateurs ».

Sécurité alimentaire et droit à l'alimentation

Aperçu

Le monde a la capacité de produire assez d'aliments pour nourrir tout le monde en suffisance. Pourtant, malgré les progrès réalisés au cours des deux dernières décennies, quelque 795 millions de personnes dans le monde, soit un peu plus d'un être humain sur neuf, souffrent encore de la faim sur une base quotidienne. Malgré une diminution passant de 18.6 pour cent entre 1990-1992 à 10.9 pour cent entre 2014-16, ce nombre encore élevé reste inacceptable.

Au-delà de leur dimension éthique, la faim et l'insécurité alimentaire prennent un énorme tribut sur l'économie et ont des conséquences néfastes pour les moyens de subsistance et les capacités économiques des populations vulnérables. Les coûts pour la société sont énormes en ce qui concerne la perte de productivité, la santé, le bien-être, la baisse de la capacité d'apprentissage et la réduction de la

«La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active» (définition convenue lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996) .

L'APRÈS-2015 ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

réalisation du potentiel humain.

Semblable à l'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire continue d'être principalement concentrée dans les zones rurales et affecte de manière disproportionnée les communautés rurales, en particulier les agriculteurs pauvres, les travailleurs agricoles et les éleveurs.

Il existe de fortes interdépendances entre la sécurité alimentaire et de nombreux autres aspects d'un programme de développement durable qui aborde des questions liées à la croissance économique inclusive, la dynamique démographique, l'emploi décent, la protection sociale, l'accès à l'eau potable, l'énergie, la santé, l'assainissement, la gestion des ressources naturelles et la protection des écosystèmes. De plus, l'autonomisation des femmes et la lutte contre les inégalités - notamment entre les sexes et entre les zones rurales et urbaines - sont des aspects tout aussi importants pour lutter contre la faim et garantir la sécurité alimentaire, que pour le développement durable universel.

Aujourd'hui, des millions de personnes restent privés de leur droit à une alimentation adéquate. La réalisation de ce droit sera seulement possible « lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer ». Consacré dans le droit international, la nature juridique contraignante du droit à une alimentation adéquate va au-delà d'une obligation morale. Pour aider les Etats, les *Lignes directrices volontaires visant à soutenir la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* fournissent un ensemble de recommandations pratiques pour la formulation et la mise en œuvre de politiques ainsi qu'un instrument supplémentaire pour lutter contre la faim et la pauvreté.

Principaux enjeux

Malgré les progrès réalisés dans la lutte contre la faim et l'insécurité alimentaire, la communauté internationale doit relever des défis importants pour répondre aux besoins des millions de personnes souffrant actuellement de la faim et ceux d'une population mondiale en croissance rapide. Les récents progrès concernant la réduction de l'insécurité alimentaire ont été mitigés selon les continents et les pays.

Le large environnement qui englobe les systèmes alimentaires, et leurs éléments de production et de consommation, a considérablement évolué ces dernières années. De nouvelles formes d'investissement affluent dans les systèmes agricoles et alimentaires et de nouveaux modes de gouvernance du système alimentaire émergent. L'environnement de la production alimentaire et agricole est de plus en plus difficile - en particulier pour les petits exploitants - en raison de la dégradation des ressources naturelles, plus fréquentes et les phénomènes climatiques extrêmes, la mondialisation, l'urbanisation et la

concentration du marché, pour ne citer que quelques exemples.

La hausse et la volatilité des prix alimentaires ont ralenti ou même inversé les progrès en matière de réduction de l'insécurité alimentaire dans de nombreux pays, en soulignant la fragilité du système alimentaire mondial. Les prix des aliments sont susceptibles de rester relativement élevés et la volatilité des prix est appelée à devenir plus fréquente à l'avenir.

Que faut-il faire?

Bien que les défis actuels et futurs diffèrent de ceux du passé, les réponses aux nouveaux défis peuvent s'appuyer sur les leçons apprises. D'après l'expérience, il y a un besoin urgent d'un programme universel, de stratégies propres à chaque pays, et d'approches centrées sur les personnes.

Compte tenu du défi complexe d'éradiquer la faim et l'insécurité alimentaire, les progrès dépendront des systèmes de gouvernance efficaces et de la participation de nombreux intervenants de tous les secteurs, avec comme principes clés une participation accrue, la transparence, l'équité et la responsabilité.

- **Des engagements politiques explicites** doivent être pris et des ressources suffisantes allouées de manière efficace opportune pour l'éradication de la faim et de l'insécurité alimentaire. Ils devraient être soutenus par une base de preuves solides grâce à la production et l'accès aux données et informations, et une compréhension commune des causes sous-jacentes. Des actions coordonnées devraient être encouragées par des approches pluridisciplinaires et des partenariats, tout cela soutenu par les normes et les accords internationaux, le dialogue politique, les mécanismes de gouvernance mondiale, le plaidoyer et la communication;
- **Des mécanismes de gouvernance appropriés** doivent être mis en place aux niveaux régional et national. Au niveau mondial, le Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale fournit une plate-forme unique pour la gouvernance de la sécurité alimentaire. Au niveau régional, national et sous-national, les différentes politiques et programmes sectoriels doivent être conçus et coordonnés de manière à assurer la pertinence et l'action réfléchie vers l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Les bonnes pratiques qui conduisent à une plus grande incidence, notamment par des approches fondées sur les droits humains et les politiques, les programmes et les investissements sensibles au genre, doivent être promues;
- **Les mécanismes de responsabilisation et les capacités de contrôle** doivent être renforcés dans toutes les phases de l'ensemble du secteur et des politiques, programmes et investissements intersectoriels, afin d'assurer le plus grand impact possible. Les mécanismes d'échange de connaissances ainsi que les efforts de développement des capacités institutionnelles et individuelles doivent être pris en charge.